

PAR COURRIEL ET PAR POSTE

Le 20 janvier 2005

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, Bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Affaires juridiques  
Hydro-Québec  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Téléphone : (514) 289-2211 p. 6925  
Télécopieur : (514) 289-2007

OBJET : Plan d'approvisionnement 2005-2014  
Dossier Régie : R-3550-2004  
Notre dossier: R000127 YF/NL

---

Chère consœur,

La présente donne suite à la réception des budgets de participation de UC, OC, RNCREQ et FCEI et a pour but de vous transmettre les commentaires du Distributeur eu égard au dossier décrit en rubrique.

Budgets de participation

Les intervenants annoncent les experts suivants, à savoir :

UC : M. Co Pham  
OC : M. William Harper  
RNCREQ: MM. Philip Raphals et Soren Krohn  
FCEI: M. Ron Mikkelsen (expert in energy markets)

L'article 12 c) du Guide de paiement de frais des intervenants (ci-après Guide) prévoit que la demande de reconnaissance du statut de témoin expert doit inclure, outre le mandat, « la qualification demandée pour le témoin expert ».

Or, les budgets produits par UC, OC et RNCREQ ne contiennent pas, sauf démonstration contraire, les qualifications demandées pour leurs experts respectifs. Dans ce contexte, le Distributeur souhaite obtenir la qualification demandée pour les témoins experts de UC, OC et RNCREQ et ce, dans les meilleurs délais.

Quant à l'expert de la FCEI, le Distributeur a examiné la pièce FCEI-ASSQ-8 (R-3541-2004) ainsi que l'annexe A du budget de la FCEI. Afin de se conformer à l'article 13 du Guide, le Distributeur souhaite obtenir l'équivalent de la pièce FCEI-ASSQ-8 pour ce dossier avec

**Avocat en chef**  
Pierre Gagnon  
**Directrice – Distribution**  
Jacinte LaFontaine  
**Directrice – Production**  
Isabelle Rayle-Doiron  
**Directeur – TransÉnergie**  
F. Jean Morel

**Avocats**  
Stéphanie Assouline  
Sophie Baril  
Chantal Béique  
Paul Charbonneau  
Josée Deland  
Dominique Downs  
Valérie Durand  
Eric Fraser

Yves Fréchette  
Rita-Rose Gagné  
Christian Houde  
Line Janelle  
Jean-François Lacasse  
Julie Lapiere  
Nicole Lemieux

Jean-François Mercure  
Maria Moudfir  
Cathy Noseworthy  
Louise Ouellet  
Jocelyne Paquette  
Pascal Parent  
Michel Pasini

Dominique Piché  
Louis Prévost  
Jean Rajotte  
Sylvy Rhéaume  
Carolina Rinfret  
Jean-Olivier Tremblay  
Simon Turmel

l'identification des sujets traités par M. Mikkelsen qui concernent des approvisionnements d'un distributeur. Le tout en référence à l'article 12 d) du Guide et la décision D-2004-268 (p. 6) et ce, dans les meilleurs délais.

Également, le RNCREQ annonce un « expert à identifier du Northwest Power Planning Council ». À cet égard, le Distributeur souhaite être informé dans les meilleurs délais de l'identité de cet expert, son mandat ainsi que les informations décrites à l'article 12 du Guide.

Intervenants AQCIE/CIFQ/AIEQ/GRAME/SÉ-AQLPA et UMQ

Dans sa décision D-2004-268, la Régie a dispensé les intervenants AIEQ, GRAME, SÉ-AQLPA et UMQ de déposer un budget prévisionnel.

La Régie note que l'AIEQ, GRAME et UMQ « n'ont pu lui faire part que d'un intérêt général » et recommande de « cibler davantage leur intervention » (D-2004-268, p. 4).

La Régie limite également l'intervention de SÉ-AQLPA à trois (3) sujets particuliers.

Dans le cas de l'AQCIE/CIFQ, cet intervenant n'est pas dispensé de la production d'un budget prévisionnel.

Dans ce contexte, notamment pour des fins de planification, le Distributeur souhaite obtenir les informations suivantes dans les meilleurs délais, à savoir :

- Pour AIEQ, GRAME, SÉ-AQLPA et UMQ, les informations décrites à l'article 12 du Guide;
- Pour l'AQCIE/CIFQ, un budget prévisionnel.

Nous vous prions de recevoir, chère consoeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette

/nm

cc : Les intervenants (par courriel seulement)